

Ecole Intercommunale du Plateau de TARCENAY FOUCHERANS

Informations concernant l'organisation de l'année scolaire 2024-2025

<u>Les élèves déjà scolarisés à l'Ecole Intercommunale en 2023-2024</u> sont inscrits automatiquement pour l'année 2024-2025, il n'y a aucune démarche à faire.

Enregistrement des nouvelles inscriptions pour :

- Les enfants nés en 2021
- Les nouveaux arrivants à l'école intercommunale du Plateau de Tarcenay

1ère étape : pré-inscription en mairie

Merci de vous rendre à la Mairie de Tarcenay-Foucherans sur le site de Tarcenay (quel que soit votre lieu d'habitation) aux horaires d'ouverture du public, ceci entre le 4 mars et le 12 avril, pour la pré-inscription de votre enfant, muni des documents suivants :

- Certificat de vaccinations attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires
- Photocopie des pages du livret de famille (celles concernant l'enfant et les parents)
- Attestation de domicile (photocopie d'une facture E.D.F, Gaz et Eaux...)
- Certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés en 2023 / 2024 (lorsque ce document vous aura été remis par l'école fréquentée)

Pour rappel, les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants : Lundi après-midi de 17h00 à 19h00 Mercredi matin de 8h30 à 11h30 Jeudi après-midi de 13h00 à 16h30 Samedi matin de 8h30 à 10h30

2ème étape : pré-admission à l'école

Muni de ces mêmes documents vérifiés en mairie avec l'accusé de réception fourni, merci de **prendre un rendez-vous auprès de la Directrice de l'Ecole**. Des permanences seront assurées les jours suivants aux horaires d'école :

Jeudi 11 avril, vendredi 12 avril, jeudi 2 mai, vendredi 3 mai 2024

Contact: ecole.tarcenay@ac-besancon.fr

A la rentrée de septembre 2024, l'Ecole Intercommunale du Plateau de TARCENAY comptera toujours trois sites d'enseignement : Tarcenay (5 classes), Trepot (2 classes) et Foucherans (2 classes). Tous les élèves de PS, MS et GS seront sur le site de Tarcenay. Pour les élèves des classes élémentaires (CP au CM2), les lieux de scolarisation ne sont pas définis à ce jour. Ils vous seront communiqués ultérieurement.

Bien cordialement.

Fanny BARSOT VERMOT-DESROCHES
Directrice de l'Ecole Intercommunale du Plateau de Tarcenay

Anne HENRY
Présidente du Syndicat Intercommunal Education 2000